

Coral brush

	Coral brush
Conformité NF EN 14041	Oui ⁽¹⁾
Réaction au feu	Bfl-s1 ⁽²⁾
Réaction au feu - Rapport d'essai	-
Résistance au glissement	Classe DS ($\mu \geq 0,30$)
Accumulation charges électrostatiques	E ≤ 2 kV, Antistatique
Résistance électrique transversale	$\leq 10^9 \Omega$, Dissipateur
Résistance thermique	0,118 m ² .K/W ⁽³⁾
Epaisseur totale	9 mm
Masse surfacique totale	4050 g/m ²
Type de teinture des fibres	Fibres 100% régénérées Econyl
Poids du velours	920 g/m ²
Densité (nombre de touffes / m ²)	58000 /m ² ⁽⁴⁾
Premier dossier	Polyester
Nature de la sous-couche	Vinyle Everfort
Hauteur des fibres	7 mm
Efficacité acoustique au bruit de choc déclarée	$\Delta L_W = 39$ dB ⁽⁴⁾
Absorption acoustique	$\alpha_w = 0,25$ (H)
Spécifications - Classement européen	Classe 33 - Commercial élevé ⁽⁵⁾
Aptitude à l'emploi sous chaise à roulettes	Convenit à l'emploi sous chaises à roulettes ($r \geq 2,5$)
Solidité des couleurs à la lumière	≥ 5
Stabilité dimensionnelle	$\leq 0,25$ %
Largeur des rouleaux	2 m 1,00 m 1,50 m ⁽⁶⁾
Longueur des rouleaux	27,50 ml
Mode de pose	Lés non inversés
Format tapis	55 x 90 cm 90 x 155 cm 135 x 205 cm 205 x 300 cm ⁽⁷⁾
Densité de velours	0,105 g/cm ³
Emplois dans les escaliers	Non
Capacité d'absorption d'eau	4,6 litres/m ²
Procédé de fabrication	Tapis tufté à velours coupé 5/32"
Dessins / coloris	Unis et mélange coloré / 18 coloris
REACH (règlement européen)	Conforme ⁽⁸⁾
Emissions dans l'air : TVOC* à 28 jours	< 1000 µg/m ³ ⁽⁹⁾
Matières premières	Garanties sans phthalates
Garantie	7 ans
Fabrication	Fabrication européenne

(1) Les produits Coral répondent aux exigences de la norme NF EN 14041, à l'exception des tapis ou lés non collés

(2) Satisfait à la réglementation M3

(3) convient au plancher chauffant

(4) environ

(5) LC3 (confort)

(6) Bordes en lisières de 2,5 cm non comprises dans la largeur indiquée (ex: 200 cm = 205 cm avec bordures)

(7) Comprisent une bordure de 2,5 cm environ sur les 4 côtés

(8) Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre du règlement REACH

(9) Certificat d'émissions envoyé sur demande au service technique tel +33(0)3.26.77.30.55 * TVOC : composés organiques volatils totaux : quantité émise dans l'air intérieur

créons un environnement meilleur

